Syndicat Commerce
INDÉPENDANT DÉMOCRATIQUE
L'engagement solidaire, ensemble dans l'action

JBR NETTOYAGE
Responsable légal
1 rue Félix Potin - ZA Belles Vues
91290 ARPAJON

Paris, le 20 décembre 2021

LETTRE RAR

Objet : Mise en demeure de régularisation de situation

Monsieur le Président Directeur Général de la société JBR Nettoyage,

Nous sommes intervenus auprès de votre société en novembre de cette année pour vous alerter sur la situation de notre adhérent, Monsieur K[redacted]

Alors que celui-ci bénéficiait d'un temps plein depuis plusieurs années et vous apportait toute satisfaction, vous avez soudain décidé :

- De le mettre en congés payés
- De lui dire qu'à son retour il serait licencié parce que plus de travail à lui donner
- De vous dispenser ainsi de votre obligation de reclassement, de transfert de contrat, de lui payer ses indemnités de CP, etc.

Suite à notre courrier, vous avez répondu :

- Que nous disions n'importe quoi (donc votre salarié aussi naturellement)
- Que vous aviez du coup proposé un temps partiel à M. K[redacted] (le remord, sans doute)

Le problème est, et vous en êtes parfaitement conscient, que M. K[redacted] qui a déjà un salaire très bas à temps plein, ne peut pas vivre avec un temps partiel. Vous avez proposé cela sachant qu'il ne pourrait accepter et que, par conséquent, il partirait de lui-même.

Seulement voilà, M. K[redacted] tient bon, il veut garder son emploi. Il est même aller voir sur son ancien site pour savoir quelle société avait repris le chantier car il existe aussi dans la loi une obligation de reprise des salariés dans ce contexte.

M. K[redacted], bizarrement, n'a pas réussi à avoir l'information. Pourtant une société est bien en place pour effectuer les prestations de nettoyage.

Selon vos dires, vous n'avez pas non plus réussi à connaître le nom de cette société, ce qui vous aurait permis de transférer le contrat de M. K[redacted] !

La faute à pas de chance sans doute. Car vous respectez vos salariés…

Et là, nouveau rebondissement, M. K[redacted] étant soutenu par notre syndicat, vous mettez le paquet. Vous lui envoyez un courrier dans lequel vous lui proposez tout d'un coup un temps plein !

Mais quel temps plein… Lorsque nous avons lu l'emploi du temps de M. K[redacted], nous n'en avons pas cru nos yeux.

SYNDICAT COMMERCE INDEPENDANT DEMOCRATIQUE (SCID)
21 BOULEVARD HAUSSMANN 75009 PARIS
TEL : 01 53 43 94 55 FAX : 01 53 43 94 54
secretariat@syndicat-commerce.fr
http://www.syndicat-commerce.fr

Syndicat Commerce
INDÉPENDANT DÉMOCRATIQUE
L'engagement solidaire, ensemble dans l'action

Et M. K[redacted], lui, n'en dort plus depuis des nuits.

Voici le tableau récapitulant les 5 missions que doit remplir M. K[redacted] PAR JOUR, avec les temps de transports.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
6h - 9h	**6h - 7h30**	**6h - 7h30**	**6h - 9h**	**6h - 7h30**
[redacted] – RD 191 – 91590 CERNY.)	[redacted] RD 191 – 91590 CERNY.)	[redacted] – RD 191 – 91590 CERNY.)	([redacted] – RD 191 – 91590 CERNY.)	[redacted] not – RD 191 – 91590 CERNY.)
Transport : 1h59				
10h - 10h30	**9h – 12h00**	**9h – 12h00**		**9h – 11h00**
(Résidence, [redacted] – 91 290 Arpajon)	[redacted] – 91410 les granges le Roi)	[redacted] 91410 les granges le Roi)		([redacted] 91410 les granges le Roi)
Transport : 1h				
14h - 15h00	**14h - 15h00**	**14h - 15h00**	**14h - 15h00**	**14h - 15h00**
[redacted] route de Morigny – 91150 Etampes)	([redacted], route de Morigny – 91150 Etampes)	[redacted], route de Morigny – 91150 Etampes)	[redacted], route de Morigny – 91150 Etampes)	[redacted] route de Morigny – 91150 Etampes)
Transport : 1h16				
16h - 16h30	**15h30 - 17h00**	**16h - 16h30**	**16h - 16h30**	
(Résidence, [redacted] – 91 290 Arpajon)	(Résidence, [redacted] 91 290 Arpajon)	(Résidence, [redacted] – 91 290 Arpajon)	(Résidence [redacted])	
Transport : 1h46				
17h50 - 19h50	**17 h 50 à 19 h 50**		**17 h 50 à 19 h 50**	**17 h 50 à 19 h 50**
([redacted] r – 91750 Champcueil)	[redacted] – 91750 Champcueil)		[redacted] 91750 Champcueil)	[redacted] – 91750 Champcueil)

Nous allons le détailler ci-après pour bien saisir l'étendue de votre fourberie envers M. K[redacted]

Nous assumons le mot de fourberie qui est même trop doux pour ce que vous osez proposer.

Car vous savez pertinemment que cet emploi du temps est INHUMAIN ET IMPOSSIBLE à tenir.

Démonstration. Prenons l'emploi du temps du lundi.

Itinéraire de M. K[redacted] (qui n'a pas de véhicule parce qu'il n'en a pas les moyens et qui est donc contraint par les transports en commun)

M. K[redacted] commence par partir de chez lui, de Bondy dans le 93, pour aller à Cerny dans le 95.

Temps de transport estimé : au pire 3h10, au mieux 2h30.

Devant être sur place à 6H du matin, M. [redacted] pour être sûr d'être à l'heure à son poste, **devrait partir de chez lui à 3H du matin**.

Tout ça pour 3H de mission sur place. De 6H à 9H du matin.

Problème, il n'y a pas de transports à 3H du matin. Comment fait M. K[redacted] ?

Admettons qu'il y arrive.

A 9H, M. K[redacted] doit foncer à Arpajon, dans le 91 pour aller vider des poubelles dans une résidence.

Temps de transport estimé : 2H.

Pour une mission qui dure, tenez-vous bien, une demi-heure…

Donc là encore, problème : M. K[redacted] n'a pas le temps de tenir l'emploi du temps. **Il est impossible de se rendre de Cerny à Arpajon en 1H comme vous le lui imposez.**

Comme vous le voyez ci-dessous, il faut 2H.

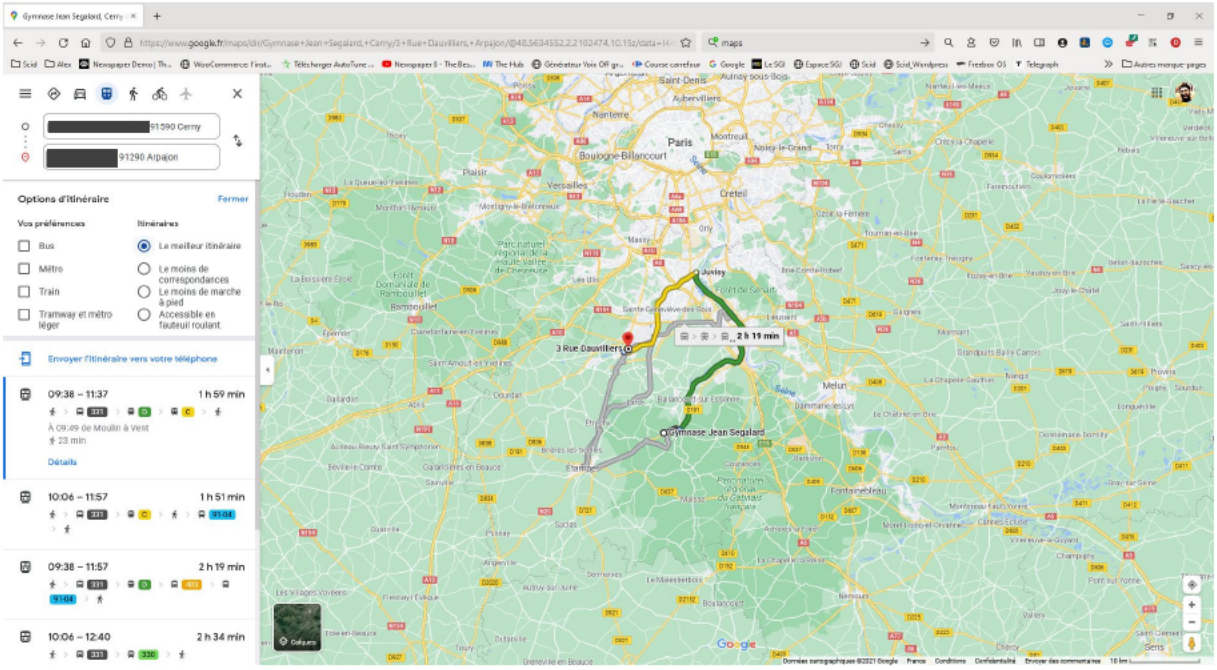

Donc 2H de trajet pour une demi-heure de sortie de poubelles. Après, à 10H30, un trou de 3H30.

Rappelons que M. K[redacted] est parti de chez lui à 3H du matin. Il a déjà 7H30 de travail et de transports dans les jambes.

Sa mission suivante : Etampes dans le 91 à 14H.

Temps de trajet estimé : 1H. Pour une mission d'1H également. Voir ci-dessous.

SYNDICAT COMMERCE INDEPENDANT DEMOCRATIQUE (SCID)
21 BOULEVARD HAUSSMANN 75009 PARIS
TEL : 01 53 43 94 55 FAX : 01 53 43 94 54
secretariat@syndicat-commerce.fr
http://www.syndicat-commerce.fr

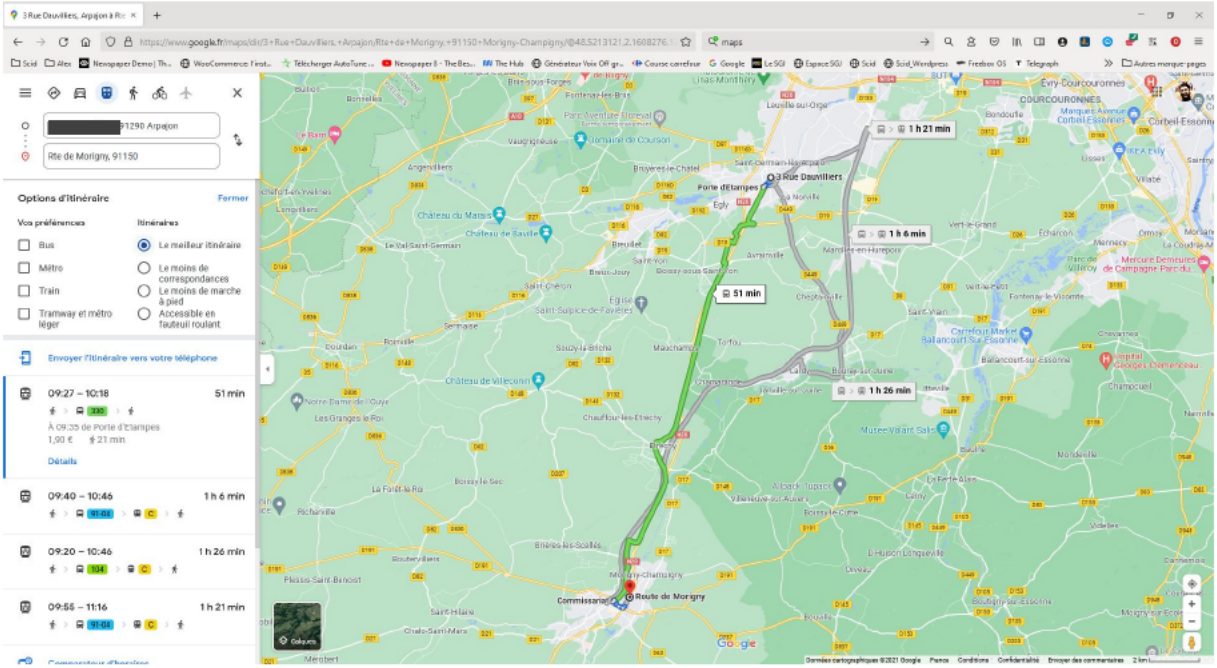

Puis M. K[redacted] doit revenir à Arpajon pour vider les poubelles. Non vous ne rêvez pas.

Temps de trajet estimé : plus d'1H. Pour une mission à nouveau, d'une demi-heure….

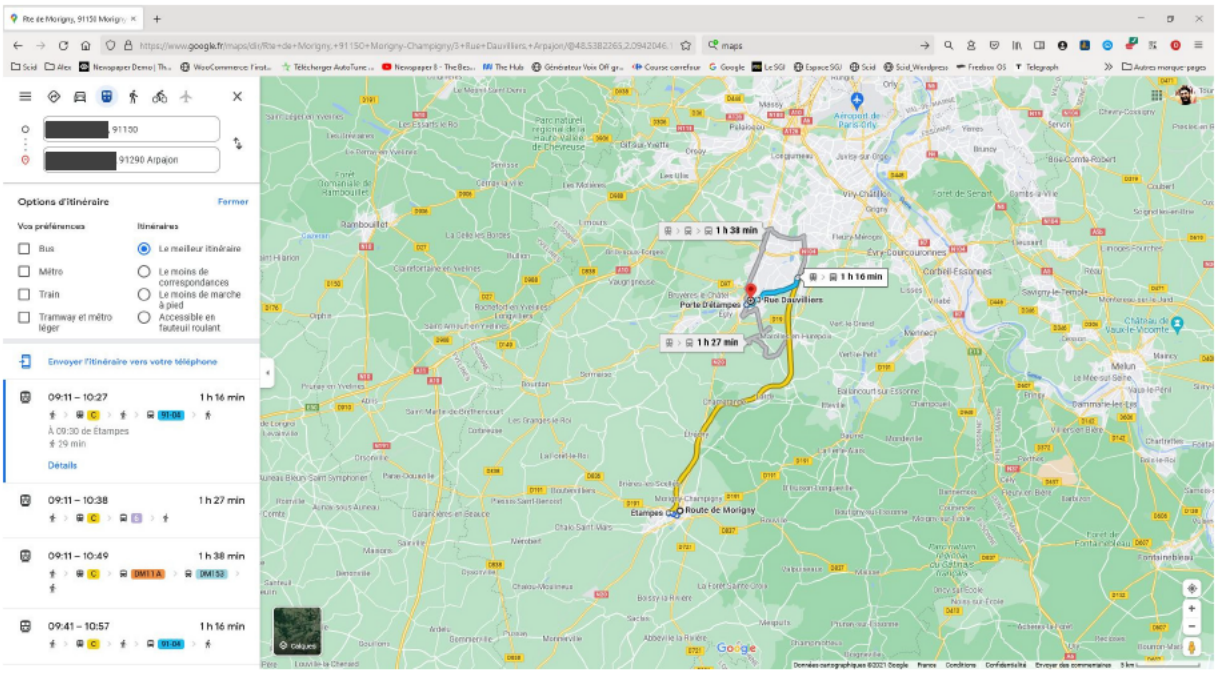

Après cette mission d'une demi-heure, M. K[redacted] a 1H20 pour se rendre à l'autre bout du 91, à Champcueil.

Problème, il faut 1H50 pour s'y rendre, avec 3 transports différents (deux RER et un bus) et 20 mn de marche. Voir ci-dessous.

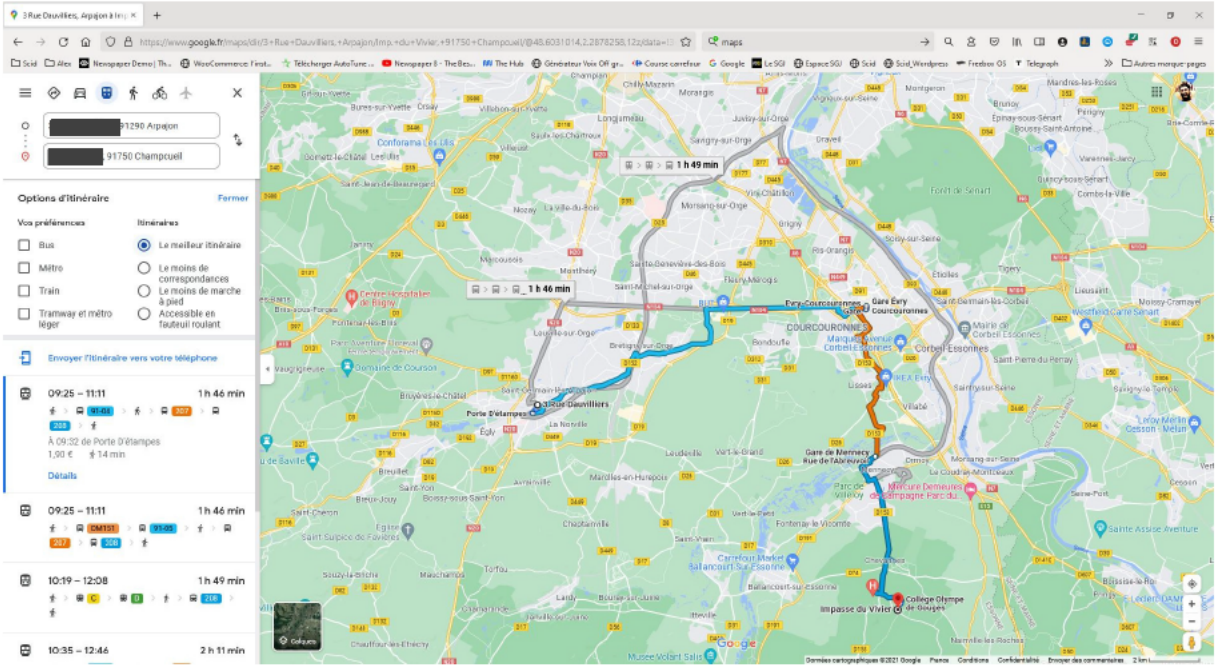

Si par extraordinaire, M. K[redacted] arrivait à l'heure à cette dernière mission de la journée, il lui faudrait encore faire 2H de ménage intensif dans une école.

Pour finir sa journée à Champcueil à 19H50.

De là, bien sûr, il doit rentrer chez lui à Bondy.

Temps de transports à cette heure-là : près de 4H.

Donc en finissant à 19H50, alors qu'il a commencé sa journée à 6H, M. K[redacted] doit se taper 4H00 de transports pour rentrer chez lui !

Donc au mieux, M. K[redacted] arrivera chez lui à minuit. A condition qu'il ne rate pas son bus qui part avant 19H50.

Et rebelote le lendemain.

Devant partir à 3H du matin, M. K[redacted] a un temps de « repos » entre deux jours de 3H00.

Ce qui est parfaitement illégal, mais ça vous le savez.

Pour résumer : 10H30 (au mieux !) de transports pénibles dans la journée + 7H de travail très dur.

Soit des journées de 17H30.

Pour un salaire montant péniblement à peine au-dessus du SMIC.

Est-ce que vous êtes sérieux ? Est-ce que vous cautionnez de traiter ainsi un être humain ?

Nous vous demandons de cesser cette mascarade qui est indigne et qui a pour but d'humilier et de pousser M. K[redacted] à bout.

Vous avez atteint votre but sur ce point, M. K[redacted] est très affecté par votre dernier courrier.

SYNDICAT COMMERCE INDEPENDANT DEMOCRATIQUE (SCID)
21 BOULEVARD HAUSSMANN 75009 PARIS
TEL : 01 53 43 94 55 FAX : 01 53 43 94 54
secretariat@syndicat-commerce.fr
http://www.syndicat-commerce.fr

Syndicat Commerce
INDÉPENDANT DÉMOCRATIQUE
L'engagement solidaire, ensemble dans l'action

Car s'il refuse votre « proposition » d'emploi du temps, il sait qu'il sera licencié.

C'est donc un chantage ignoble que vous exercez là sur votre salarié. Un salarié qui travaille pourtant pour vous avec sérieux depuis de nombreuses années et qui ne demande qu'à rester.

Vous avez manifestement des chantiers à proposer. Donc nous vous demandons de reclasser M. K[redacted] avec un emploi du temps humainement réalisable et respectueux de sa santé et de sa dignité.

Nous publions ce courrier sur notre site pour montrer les méthodes de votre société.

Et nous en avons encore sous le capot, car M. K[redacted]n'est pas le seul salarié à être venu nous voir.

Nous espérons donc que vous saurez trouver une solution amiable à cette situation qui met un salarié et toute sa famille dans la détresse.

Comptant sur votre professionnalisme, nous attendons de vous lire dans les 8 jours. Ce présent courrier étant une mise en demeure avant saisine des juridictions civile et pénale compétentes.

Cordialement.

[redacted]
Secrétaire Général

[redacted]
Secrétaire Générale adjointe

SYNDICAT COMMERCE INDEPENDANT DEMOCRATIQUE (SCID)
21 BOULEVARD HAUSSMANN 75009 PARIS
TEL : 01 53 43 94 55 FAX : 01 53 43 94 54
secretariat@syndicat-commerce.fr
http://www.syndicat-commerce.fr